



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU  
LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 TENUE AU CAFE CULT  
A 18 HEURES 30**

---

Le Président ouvre l'assemblée et excuse les personnes empêchées d'y participer, en particulier Christine Maitre, l'une des deux reviseurs aux comptes.

Il évoque également la mémoire d'Elisabeth Pessati-Mégevand, membre fidèle de notre société, décédée il y a peu de temps.

Les opérations statutaires commencent ensuite conformément à l'ordre du jour reçu par les membres de la société, qui n'ont pas de remarque à son sujet.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2023

Comme chaque année, le Président propose de ne pas donner lecture de ce procès-verbal, dans la mesure où tous les membres l'ont reçu et qu'il est de surcroît en ligne. A l'unanimité, l'assemblée accepte cette proposition.

2. Rapport du Comité pour l'exercice écoulé

Durant l'année sous revue (2023), le Comité de votre Société s'est réuni à sept reprises.

Comme à l'accoutumée, le Comité a veillé principalement à assurer la pérennité financière de la SGMG. Trouver des recettes est toujours compliqué et chacun est sensibilisé à cette problématique.

Nous avons également veillé à la mise à jour régulière de notre site internet, où les manifestations que nous organisons ou soutenons sont régulièrement annoncées. Merci à Manuela.

Au cours de cette année 2023, nous avons pu mettre en place plusieurs manifestations, à savoir :

- Le 14 février, conférence de Christian Merlin « Mahler et l'Orchestre ».
- Le 7 juin conférence de Jérôme Bastianelli (présentation de la 4<sup>ème</sup> Symphonie + projection de celle-ci).
- Le 20 septembre soirée au Théâtre Les Salons avec la projection du film réalisé par la RTS au sujet de la 9<sup>ème</sup> Symphonie avec une présentation de l'œuvre par Jonathan Nott et la Symphonie jouée par l'Orchestre de la Suisse Romande.
- Soutien au concert organisé par l'Association Ponticello le 20 octobre, avec des Lieder d'Alma et Gustav Mahler.

Comme l'Orchestre de la Suisse Romande, dans sa programmation pour l'année civile 2023 n'a donné aucune Symphonie de Gustav Mahler, nous n'avons évidemment pas pu organiser notre soirée habituelle, avec l'assistance au concert + cocktail dinatoire.

Malheureusement, l'année 2024 est du même acabit puisqu'aucune œuvre de Mahler ne sera jouée par notre orchestre.

### 3. Présentation des comptes

Catherine Roy présente les comptes de la société bouclés au 31 décembre 2023. Ceux-ci sont sains puisque le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 6'252.--. Nous vivons essentiellement grâce aux produits de dons de mécènes et, dans une moindre mesure, des cotisations des membres.

Les charges de l'exercice se sont élevées cette année 2023 à CHF 21'752.--, les produits se montant pour leur part à CHF 28'004.--.

Les charges sont donc tout à fait couvertes et la fortune de la SGMG est positive.

Le président rappelle néanmoins, comme chaque année, que chacun est invité à essayer de faire en sorte que notre société puisse être bénéficiaire de davantage de dons, de manière que nous puissions assurer le maximum de manifestations que nous voulons proposer à nos membres.

### 4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Georges Schürch, en l'absence de Christine Maître, donne lecture de rapport. Il en ressort que les comptes correspondent à la réalité, que les écritures sont

correctement passées et que les résultats sont conformes. Les vérificateurs saluent le travail extrêmement minutieux fourni par notre comptable Catherine Roy.

Celle-ci est applaudie par l'assemblée.

5. Vote sur les comptes

Le Président soumet les comptes à l'assemblée. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

6. Décharge au Comité

La décharge est votée à l'unanimité des membres présents.

7. Réélection des membres du Comité et du Président

En vertu des art. 11 et 12 des Statuts, les élections du Comité et du Président sont valables pour une année avec un mandat indéfiniment renouvelable.

Tous les membres du Comité sont partants pour un nouvel exercice. Il en va de même du Président. L'assemblée est donc invitée à voter globalement sur le renouvellement du Comité et du mandat de son Président, dans la composition suivante : Bruno Megevand Président, Catherine Roy Trésorière, Membres : Manuela Palua, Romano Lucco, Bernard Demottaz, François Guye et Olivier Pernoud.

Le Comité, le Président et la Trésorière sont reconduits dans leurs fonctions par acclamations.

8. Réélection des vérificateurs aux comptes

Réélection des vérificateurs aux comptes : en vertu de l'art. 15 des Statuts, les vérificateurs aux comptes sont au nombre de deux et élus pour une année avec un mandat immédiatement et indéfiniment renouvelable. Le Président soumet à l'assemblée la reconduction du mandat du Christine Maitre et Georges Schürch, pour une nouvelle année.

L'assemblée élit les deux précitées par acclamations.

9. Fixation des cotisations

Le Président rappelle que le Comité doit soumettre à l'assemblée générale, annuellement, le montant des cotisations. Après discussion, le Comité a préavisé de maintenir ses cotisations au niveau actuel, qui est le même depuis la création de la SGMG en 2019. Ces cotisations sont de CHF 50.-- pour les étudiants et les personnes en âge AVS, CHF 100.-- par année pour les membres individuels, CHF 150.- pour les couples et CHF 300.- pour les entreprises. Le Président rappelle que, depuis le début de l'existence de la SGMG, la Librairie Payot nous soutient régulièrement à hauteur de CHF 300.--par année, ce qui méritait d'être relevé.

La discussion au sein de l'assemblée montre que le préavis du Comité doit être suivi et que les cotisations doivent être maintenues à leur niveau d'origine et demeurer inchangées.

## 10. Rappel des manifestations futures

- Conférence d'Etienne Barillier le 15 octobre au Théâtre Les Salons avec pour objet : « « L'éternel féminin » le second Faust chez Mahler, Schumann et Liszt ».
- Concert OSR / HEM le 10 décembre 2024 à 19h30 au Victoria Hall avec la 6<sup>ème</sup> Symphonie.
- Pour le premier semestre 2025 :
  - 26 mars concert des lauréats du Concours Mahler édition 2024
  - 12 avril : concert organisé conjointement avec le Cercle Wagner à la salle Frank-Martin
  - 13, 15 et 17 avril concerts de Genève Musica avec les cycles de Lieder de Gustav Mahler à la salle Franz Liszt du Conservatoire
  - Le 20 mai concert du Geneva Camerata, 1<sup>ère</sup> Symphonie à 20 heures au BFM
  - Le Président informe l'assemblée que la conférence traditionnelle de présentation d'une œuvre sera fixée à l'automne 2025, compte tenu du nombre important de manifestations qui jalonnent déjà le premier semestre de l'année prochaine.

## 11. Divers

Un membre de l'assemblée demande s'il serait possible que des manifestations mahlériennes importantes à l'étranger soient également signalées aux membres. Le président répond que tel sera le cas à l'avenir, dans la mesure du possible et signale

d'ores et déjà un magnifique concert à Paris au début octobre, où l'Orchestre de Paris, sous la Direction de Klaus Mäkkela jouera la 9<sup>ème</sup> Symphonie de Gustav Mahler.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 19h05.

Pour la SOCIETE GUSTAV MAHLER DE GENEVE

Bruno MEGEVAND, Président

00324925/18/ac